

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉVARISTE-DE-FORSYTH

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, tenue le 12 décembre 2022 à 20h00 à l'hôtel de ville de Saint-Évariste-de-Forsyth, situé au 495, rue Principale.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Martine Giguère
Siège #2 - Léandre Lessard
Siège #3 - Gilles Daraïche
Siège #4 - Maurice Lachance
Siège #5 - Martin Hallé
Siège #6 - Jean-François Major

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Camil Martin. Mme Nathalie Poulin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il est 20h20.

12-12-2022-558

2 - Renonciation à l'avis de convocation

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisation,

Camil Martin, maire

Siège #1 Martine Giguère

Siège # 4 Maurice Lachance

Siège #2 Léandre Lessard

Siège #5 Martin Hallé

Siège #3 Gilles Daraïche

Siège #6 Jean-François Major

12-12-2022-559

3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Renonciation à l'avis de convocation
- 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des prévisions budgétaires.
- 5 - Adoption d'un plan triennal d'immobilisation
- 6 - Période de questions
- 7 - Clôture et levée de la séance

ATTENDU qu'un ordre du jour a été déposé;

Il est proposé par Jean-François Major et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

12-12-2022-560 4 - Adoption des prévisions budgétaires.

Il est proposé par Gilles Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 tel que déposé. Tel qu'exigé par la loi, un envoi postal expliquant le budget 2023 sera distribué à chaque adresse.

Revenus

Taxes foncières	\$ 988 475.00
Taxes sur une autre base	\$ 372 905.00
Tenant lieux de taxes et services rendus	\$ 4 693.00
Imposition de droit	\$ 21 500.00
Intérêts	\$ 4 000.00
Autres Revenus	\$ 13 000.00
Autres services rendus	\$ 46 000.00
Transferts	\$ 148 586.00
Totale section des revenus budgétaire	\$ 1 599 159.00

Dépenses

Administration	\$ 330 660.00
Sécurité publique	\$ 209 832.00
Transport routier	\$ 292 109.00
Hygiène du milieu	\$ 151 323.00
Aménagements & urbanisme	\$ 63 204.00
Loisirs & Culture	\$ 386 025.00
Frais financement	\$ 31 854.00
Sous –total	\$ 1 465 007.00
Conciliation à des fins fiscales (capital-réserve)	\$ 69 225.00
Sous-total de la section dépenses budgétaires	\$ 1 534 232.00

Budgétaire Investissements : \$ **-64 927.00**

Revenus :

PRABAM (AMÉLIORATION DES IMMEUBLES)	\$ -21 370.00
REGL EMPRUNT BÂTISSE À SEL	\$ -175 000.00
PAVL -ENTRETIEN REDRE. (8 ^E RUE /RG DU LAC) SUBVENTION	\$ -2 202 837.00
PAVL-ENTRETIEN REDRESSEMENT 8 ^E RUE/RG DU LAC-AUX-GRELOTS REG EMPRUNT	\$ -1 092 163.00
GESTION DES ACTIFS TECQ	\$ -300 000.00
VENTILATION PISCINE SUBV REG EMPRUNT	\$ -150 000.00
TOTAL DES REVENUS D'INVESTISSEMENT	\$ -3 941 370.00

Dépenses d'investissements références (plan triennal d'immobilisation :

ADMINISTRATION	
AMÉLIORATION DES IMMEUBLES	\$ 21 370.00
MATS POUR DRAPEAU	\$ 8 000.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
INCENDIE SSI (AVEC 3 MUNICIPALITÉ) EQUIPEMENT	\$ 26 927.00
VOIRIE	
BATISSE À SEL	\$ 175 000.00
ROUTES RG DU LAC AUX GRELOTS ET 8 ^E RUE	\$ 3 295 000.00
GESTIONS ACTIFS PONCEAU TECQ	\$ 300 000.00
SIGNALISATION	\$ 30 000.00
VENTILATION PISCINE	\$ 150 000.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	\$ 4 006 297.00

12-12-2022-561 5 - Adoption d'un plan triennal d'immobilisation

Considérant que la municipalité de St-Évariste-de-Forsyth doit se doter d'un plan triennal en immobilisation;

Considérant les discussions intervenues;

Pour ces motifs:

Il est proposé par Jean-François Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024; les documents déposés font partie intégrante de la présente résolution.

	2023	2024	2025
Generatrice 290, rue Principale			20 000\$
serveur		25 000\$	
Mat pr drapeau	8 000\$		
PRABBAM Amélioration des bâtiments	21 370\$		
Réaménagement de la salle au 290 rue Principale			40 000\$
Agrandissement caserne #10		2 400 000\$	
Borne seche		5 000\$	
Equipement incendie en comun	26 927\$		
Bâtisse à sel	175 000\$		
Route	3 295 000\$		
Taxes accises ponceaux	300 000\$		
Identification numéro civique	30 000\$		
Système de ventilation piscine	150 000\$		
	4 006 297\$	2 430 000.00\$	60 000\$
Subventions	(3 941 370\$)		
Investissements	(64 927\$)		

6 - Période de questions

12-12-2022-562 7 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Martine Giguère et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée. Fermeture à 20h29

Camil Martin, maire

Nathalie Poulin, dir. gén. & greffière-trésorière.

Je, Camil Martin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Camil Martin
Maire

Joyeuses fêtes à tous et on se revoit l'année prochaine :)

Note- aucun citoyens présents